

## Attitude recommandée en présence de ...

### Hépatite B (virus): infection aiguë

#### Autres appellations ou pathologies analogues

Dénomination	Hépatite B aiguë
--------------	------------------

#### Mesures concernant la personne infectée (cas source)

Aucune mesure préventive spécifique n'est préconisée dans cette situation...	...l'état clinique est seul responsable d'une éventuelle absence.
--	---

#### Mesures concernant les personnes exposées

Aucune mesure préventive spécifique n'est préconisée dans cette situation...	...ni aucune précaution particulière.
--	---------------------------------------

#### Mesures concernant les locaux

Aucune mesure préventive spécifique n'est préconisée dans cette situation...	...ni aucune précaution particulière.
--	---------------------------------------

#### Caractéristiques épidémiologiques

Mode de transmission de l'infection	Transmission interhumaine par le sang ou autre liquide biologique
Durée de la période d'incubation avant le début de la maladie	Moyenne: 60-90 jours Maximum: 180 jours
Durée de la contagion ou de l'excrétion du germe après le début de la maladie	Potentiel de contagion de durée indéfinissable (aussi longtemps que l'antigène HBs est détectable dans le sang)

#### Déclaration obligatoire des maladies transmissibles

Maladie à déclaration obligatoire (et adresses des médecins cantonaux)	Oui, dans un délai de 7 jours <a href="#">Lien</a>
Modalités pratiques de la déclaration	Rubrique <i>Maladies A-Z</i> <a href="#">Lien</a>